Nations Unies S/2002/475



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 avril 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 22 avril 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application de la résolution 1405 (2002) du Conseil de sécurité, j'ai constitué aujourd'hui une équipe d'établissement des faits chargée de réunir des informations exactes sur les événements qui se sont produits récemment dans le camp de réfugiés de Djénine. Les membres de l'équipe sont Martti Ahtisaari, Sadako Ogata et Cornelio Sommaruga. L'équipe sera dirigée par M. Ahtisaari et bénéficiera de l'appui d'un certain nombre de conseillers techniques.

Je compte que le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne coopéreront pleinement avec l'équipe et lui donneront un accès total et libre à tous les sites, sources d'informations et personnes que l'équipe jugera nécessaires pour exercer ses fonctions.

L'équipe commencera ses travaux sans délai en se rendant dans la région pour entamer sa mission sur le terrain. Je lui ai demandé de me faire tenir rapidement ses constatations et conclusions, et dès qu'elle l'aura fait, j'en informerai le Conseil de sécurité.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'intention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

02-34892 (F) 230402 230402